



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services d'urgence

Question au Gouvernement n° 2029

[Texte de la question](#)

GREVE DES URGENTISTES

M. le président. La parole est à Mme Odette Duriez, pour le groupe socialiste.

Mme Odette Duriez. Monsieur le ministre des solidarités, de la santé et de la famille, depuis quelques mois, pas une semaine ne passe sans que vous vous félicitez de votre politique. Pourtant, vous n'avez réussi qu'à désorganiser le système de santé (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) et à monter les professionnels les uns contre les autres. (*Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Après le drame de la canicule de l'été 2003, le Gouvernement avait annoncé un plan spécial pour les urgences, notamment une hausse importante du nombre des lits d'appel pour les désengorger.

M. Albert Facon. Ils ne sont jamais arrivés !

Mme Odette Duriez. Les urgences sont toujours autant encombrées.

Dans le même temps, vous rendiez facultative la participation des médecins libéraux aux gardes et vous annonciez une amélioration de la rémunération de ceux qui en feraient. Là encore, rien n'est venu honorer vos promesses.

Vous avez imposé une convention qui oppose les spécialistes et les généralistes et ne résout en rien le problème de la permanence des soins et de la présence de médecins sur le territoire. De nombreux généralistes la dénoncent.

Dernier mouvement en date : les urgentistes ont déclenché hier une grève illimitée. Ils protestent contre l'abandon dont ils sont victimes de votre part. (*Vives protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Ils se sentent plus que jamais impuissants à bien faire leur travail. La désorganisation s'installe. L'accueil des malades et la qualité des soins sont aujourd'hui menacés.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. A cause des 35 heures !

Mme Odette Duriez. Monsieur le ministre, quand cesserez-vous d'opposer entre eux les professionnels pour évacuer vos propres responsabilités ? (*" Grotesque ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Qu'attendez-vous pour réunir l'ensemble des acteurs autour de la table et aborder dans la sérénité la question des moyens et de la permanence des soins, dont le Gouvernement a la responsabilité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille.

M. Philippe Douste-Blazy, ministre des solidarités, de la santé et de la famille. Madame la députée, s'il y a un secteur où du retard a été pris, c'est bien, effectivement, les urgences et j'aurais aimé que vous régliez ce retard avant que je n'arrive au ministère de la santé ! (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Jean-Yves Le Drian. Votre majorité est aux commandes depuis trois ans !

M. Albert Facon. Oui, et qu'avez-vous fait pendant la canicule ?

M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille. Nous voyons aujourd'hui des files d'attente aux urgences, ce qui est totalement inacceptable, pour deux raisons : cela pose, en amont, le problème des gardes

qui ne sont pas assurées, donc de la permanence des soins dont parlait à l'instant M. Fagniez et, en aval, celui de l'état des urgences hospitalières et des lits de suite, nécessaires pour désengorger les urgences. Dès mon arrivée au ministère de la santé, nous avons mis en place un plan de 489 millions d'euros, dont 150 millions d'euros pour l'année 2004.

M. Jean-Louis Idiart. À qui allez-vous faire croire cela ?

M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille. 90 % des postes sont déjà sur le terrain.

M. Albert Facon. Et en 2002 et 2003, qu'avez-vous fait ?

M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille. Comme M. Bertrand l'a indiqué, ici même, la semaine dernière, 75 millions d'euros seront distribués cette année pour les urgences : ils permettront la création de postes en urgences hospitalières - nous en avons déjà créé 2 700 - ainsi que celle de lits d'aval de suite pour désengorger les urgences : le plan prévoit la création de 15 000 lits en trois ans.

Tout cela, madame la députée, c'est nous qui l'avons fait et vous ne ferez croire le contraire à personne !
(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Albert Facon. Qu'avez-vous fait en 2002 et 2003 ? Qu'avez-vous fait pendant la canicule ?

Données clés

Auteur : [Mme Odette Duriez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2029

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : solidarités, santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 avril 2005